

BAC

Trimestriel
Prix 1 Euro

EDUCATION
NATIONALE

BULLETIN DES AGRÉGÉS ET DES CERTIFIÉS

Juin 2004

SYNDICATS e.i.L. FÉDÉRÉS UNITAIRES

e. comme *Efficacité*
i. comme *Indépendance*
L. comme *Laïcité*

n°9

Supplément N° 8 à l'I.S. N° 9

Bulletin des Agrégés et Certifiés
de l'Education Nationale

Regroupés au



74, rue de la Fédération
75739 Paris Cedex 15
Tél. : 01 53 58 00 39
Fax : 01 45 67 05 53

E-Mail : FEDEIL@Fed-eil.com

Site : www.synd-eil.com ou
www.fed.eil.com

SOMMAIRE

Dans ce numéro :

Compte rendu du conseil syndical du SNCA e.i.L.	P 1
Edito : l'Emancipation par la charte d'Amiens	P 2
Principales revendications	
Principales revendications	P 3
Bulletin d'adhésion Tarifs de présyndicalisation	P 4

Compte rendu du conseil syndical national du SNCA e.i.L.

Notre Conseil Syndical National annuel s'est tenu le jeudi 13 mai 2004 rue de la Fédération à Paris. Le compte-rendu qui suit est l'essentiel de ce qui s'y est débattu et exprime ce que les participants vivent dans leurs classes et leurs établissements. La réflexion doit se poursuivre pour élargir ce qui est au cœur de notre revendication : une Ecole laïque, publique, républicaine au service de la Nation et de tous ses enfants quels que soient leurs aptitudes et leurs projets.

En annexe sont rappelées d'autres revendications, dont nous n'avons pas débattu le 13 mai faute de temps, mais qui doivent aussi s'enrichir de la réflexion de chacun d'entre nous.

I La réflexion

-La réflexion sur le fonctionnement de notre système scolaire ne doit pas être l'apanage des ministres, des inspecteurs.
- Les décideurs entendent toujours le même langage. Ce langage est tenu par la plupart des syndicats qui se trouvent aussi être adossés à des partis politiques

II La territorialisation en cause (départementalisation et régionalisation)

1 Les sorties et les projets scolaires infléchies par la Régionalisation:

Exemple : dans les Hauts de Seine, le Conseil général, un des plus riches de France,

peut financer les sorties et projets scolaires.

Mais les décideurs débloquent l'argent en fonction de critères différents de ceux de l'Education nationale. Il faut veiller à ce que celle-ci ne soit pas dessaisi du projet pédagogique, en aucun cas ce projet ne peut être détourné par l'établissement au profit de son image de marque.

C'est pourquoi nous défendons une Education nationale et non une Education régionale. En effet, l'Education nationale en redistribuant, à destination des élèves, une partie de la richesse nationale fait valoir un bien commun.

D'autre part, nous rappelons que les activités péri-scolaires ne sont profitables aux élèves que sous-tendus par un projet pédagogique construit.

Elles doivent contribuer à l'acquisition du savoir, par opposition au saupoudrage culturel.

2 Les stages infléchies par la Régionalisation :

Ceux-ci sont précalibrés par les employeurs qui raisonnent en terme de bassin d'emploi.

BAC N° 9

Juin 2004

TRIMESTRIEL

Directeur de la Publication
Françoise ROCHE

N° CPPAP : 0907S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
IMPRESSION

au siège

74, rue de la Fédération

75739 Paris Cedex 15

Tél. : 01 53 58 00 39

Fax : 01 45 67 05 53

III Le débat sur l'école :

Le grand débat animé par la commission Thélot donnera ses résultats en septembre 2004. Il débouchera probablement sur une nouvelle loi d'orientation. Un thème privilégié : celui de l'autorité, sachant que la transmission des savoirs ne peut se faire que grâce à l'autorité reconnue du professeur sur l'élève.

1 En attendant, lutter contre l'indiscipline; défendre les savoirs, même s'ils sont parfois décriés. Seraient-ils trop théoriques ? Trop abstraits?

En fait, ces savoirs intégrés par l'élève permettent à celui-ci de se construire, de s'éduquer.

Ce dispositif éducatif – transmission des savoirs, acquisition des savoirs – constitue un rempart contre le chômage en même temps qu'il permet l'insertion sociale.

Il n'existe aucune raison de mépriser le savoir technique et le savoir d'atelier, et encore moins de les opposer au savoir général.

Par ailleurs, cette première interrogation : en lycée technique, en section technologique, quel savoir philosophique peut être qualifié de savoir fondamental ?

Et cette seconde interrogation plus générale, comment partager avec l'élève un savoir que l'enseignant aime ?

2 Savoirs et valeurs

Par l'acquisition des savoirs, nos élèves accèdent à des valeurs qui sont celles de la citoyenneté. De toutes manières, danger de la prise de distance avec la notion d'instruction et d'effort.

L'école étant de plus en plus ressentie comme un objet de consommation, il est d'autant plus nécessaire de se référer à nos métiers (exemples de la philosophie, de l'économie) fondés sur une qualification validée par le concours de recrutement.

Notre métier est celui de professeur et non autre chose.

IV Itinéraires de découverte et travaux personnels encadrés

Les IDD demeurent.

Le chef d'établissement les accepte ou les refuse.

Les travaux personnels encadrés désorganisent le calendrier horaires/classes avec à la clé des procédures de contrôle continu.

Le volontariat des enseignants ? Façon indirecte d'améliorer sa notation ?

V Solidarités horizontales

Nécessité de développer dans les établissements des solidarités horizontales avec les autres syndicats EIL fondés comme nous sur un corps spécifique (CPE, DIRECTION, TOS, AGENTS, ASSISTANTS D'EDUCATION, CONTRACTUELS, COPSY).

Le SNO e.i.L. (Syndicat national de l'éducation) demande aux collègues du SNCA de leur fournir le nom des COPSYS de leur établissement afin de leur faire parvenir des bulletins d'information.

Edito : L'émancipation par la Charte d'Amiens

Nous sommes à deux doigts, à deux ans, de la célébration du premier centenaire de *la Charte d'Amiens* (1906-2006). Ce texte, très court et très beau, quoique de circonstance (mais quel écrit n'est pas de circonstance ?), **confie au syndicalisme indépendant, d'abord le soin d'améliorer au quotidien les conditions de travail des travailleurs et les conditions de vie de leurs familles et, ensuite, la mission de déboucher sur l'émancipation définitive de la classe ouvrière.**

Nous, professeurs des collèges et des lycées, **nous sommes à part entière de la classe ouvrière du XXI^{ème} siècle.** Dans des conditions difficiles et contre l'esprit consumériste, individualiste et nihiliste qui domine notre société adoratrice de l'incroyable veau d'or, le fric, n'oeuvrons-nous pas, car **nous sommes de bons et loyaux ouvriers de l'Ecole de la République**, à construire **la raison et la conscience** de ceux qui **demain** seront des **citoyens** et qui sont **aujourd'hui** nos **élèves** ?

Lors de son premier Conseil National, qui s'est tenu, début mai, à TARASCON-SUR-ARIEGE, **notre fédération, les Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires, a décidé de prendre l'initiative de créer une CONVENTION pour la Charte d'Amiens.** Notre syndicat, le SNCA e.i.L., a répondu positivement à cette prise d'initiative. Nous **oeuvrerons**, nous ferons tout, pour expliquer **la Charte d'Amiens**, dans son contexte historique et dans sa modernité et pour la faire appliquer dans sa lettre et dans son esprit.

La création des Syndicats e.i.L. répond à une véritable attente des salariés du secteur privé et du secteur public menacé de privatisation : **l'intérêt général est à redécouvrir, dissimulé qu'il est par le cynisme et la malhonnêteté de tant d'intérêts particuliers !**

Oui, **nous sommes de bons et loyaux ouvriers de l'Ecole de la République.** C'est pourquoi chacune et chacun d'entre nous, dans chacun de nos établissements scolaires, auprès de nos collègues, nous nous ferons **les champions de notre et de leur émancipation autour des valeurs d'EIL.**

Le monde est à nous ! C'est **la Charte d'Amiens** qui nous ouvre la voie de sa reconquête !

Françoise ROCHE

Principales revendications du SNCA e.i.L.

- Maintien de la mono-valence pour les Certifiés et Agrégés
- Pérennisation du Congé de Fin d'Activité (CFA)
- Abaissement des effectifs par classe et par établissement , et prioritairement dans les secteurs difficiles et défavorisés.
- Rattacher/Intégrer les collègues de l'Enseignement agricole à l'Education Nationale
- Reconnaître que le maître est devant les élèves pour dispenser un savoir qui contribue à leur éducation et à leur formation et non en tant qu'animateur de garderie.
- Revenir aux fondamentaux pédagogiques : savoir lire et écrire le français, posséder définitivement les bases mathématiques (les quatre opérations par exemple), faire des efforts pour assimiler le contenu de l'enseignement... Que les collèges et les lycées redeviennent des lieux de travail.
- Violence et laïcité : le détournement de la fonction de l'école républicaine et son ouverture à la société civile y ont déchaîné la violence et en ont évacué la laïcité. Rendre la sérénité à l'école, c'est lui rendre la laïcité en la mettant le plus possible à l'abri du monde.
- Maintien et garanti de nos statuts, y compris en ce qui concerne les pensions.
- Revalorisation de nos traitements et de nos carrières.

Pour mettre un terme aux reculs syndicaux et sociaux

.... rejoignez le SNCA e.i.L. !

Complétez le bulletin d'adhésion en page 4

